



Institut de formation
au Travail Educatif et Social

Groupe ADOPSED

SIRET - 778 863 688 000 33 APE - 8559 B
N° de déclaration d'activité : 42 67 00 131 67

Les habiletés sociales : comment les améliorer chez les personnes atteintes de troubles du spectre autistique ?

Si l'acquisition des habiletés sociales se déroule sans encombre chez l'enfant qui se développe harmonieusement, par le biais de ses interactions naturelles avec son entourage, il n'en est pas de même pour l'enfant atteint de troubles du spectre autistique, les pré-requis au développement de ces habiletés étant entravés, avec au premier chef, la difficulté d'accès à l'attention conjointe.

Il convient donc de ne pas négliger cet aspect et de mettre en place des activités susceptibles d'améliorer ces compétences précocement sous peine d'aggraver encore les troubles du comportement et de compromettre les chances d'intégration sociale.

Définition des habiletés sociales

Il s'agit de comprendre les conséquences des difficultés rencontrées par les personnes autistes dans ce domaine, de définir ce qui est entendu par habiletés sociales.

Développement des habiletés sociales

Comprendre la genèse du développement des habiletés sociales pour intervenir de manière appropriée, en aval, en s'intéressant à des points clés comme la reconnaissance des émotions qui précède la mise en place de la théorie de l'esprit par exemple.

Évaluation des compétences sociales

Présentation de plusieurs outils de dépistage et d'évaluation clinique dont l'Autism Social Skills Profile de Bellini et Hopf.

Principes d'intervention

Exposé des différentes interventions développées et des principes qui les sous-tendent (scénarios sociaux, interventions médiatisées, groupe de jeux intégrés...) pour permettre de dégager des pistes de travail qui seront personnalisées en fonction des difficultés évaluées.

Propositions d'interventions chez l'enfant

Présentation d'un programme d'intervention développé avec des enfants porteurs de handicap cognitif.

Public concerné

Orthophonistes et étudiants en orthophonie.

Nombre de participants

20

Intervenante

Christiane ANGELMANN, Orthophoniste, chargée de cours à l'école d'orthophonie de Strasbourg.

Dates, durée, horaires

Samedi 9 juin 2012

Durée : 6 h

De 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 16 h 30

Tarifs

Inscription individuelle / adhérent	117 €
Inscription institutionnelle	156 €
Étudiant adhérent (dans la limite des places disponibles)	39 €

Lieu

IFCAAD

12 rue Jean Monnet - CS 90045
67311 SCHILTIGHEIM Cedex